

DEC111323DR06

Décision

portant nomination

d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n°INS110516DAJ en date du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu l'instruction n°CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;

Vu la convention d'application entre le CNRS et l'Université de Bourgogne du contrat quinquennal de développement 2007-2011 signée le 18/01/2008 portant création de l'unité mixte de recherche n°5605 ;

Vu la décision n° DEC06A017DSI du 20/01/2006 nommant Pierre Bodineau, directeur de l'unité de recherche n°5605 ;

Vu la décision n° 090002DPA du 27/03/2009 portant prorogation des unités associant le CNRS à l'Université de Bourgogne pour 1 an à compter du 01/01/2011 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13/01/2011 ;

Considérant que Mme Frédérique Poirot a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'université de Bourgogne du 16 au 18 mars 2011

Article 1

Mme Frédérique Poirot, ATP2

est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 5605, à compter du 01/05/2011.

Mme Frédérique Poirot exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Frédérique Poirot est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Dijon, le 30 mai 2011
Visa du directeur de l'unité,
Pierre Bodineau

Visa du délégué régional du CNRS,
Philippe Piéri

Visa du directeur de l'UFR,

Daniel Durney

Visa du Président de l'Université
de Bourgogne, Sophie Béjean

Délégation
régionale

7
